

Compte rendu de la rencontre des habitants de Coo

le 20 février 2019 / 26 participants

Présents : M de Bournonville, Bourgmestre ; M. Legros, Echevin des Travaux ; M. Kockelmann, Echevin des Villages ; M Lefebvre, Echevin du Tourisme ; Mme Wetz, Présidente du CPAS - Affaires sociales. Excusée : Mme Guillaume, Echevine de l'Urbanisme

Rapporteur de la réunion : Patrice Lefebvre

Embellissement, attractivité, convivialité

Divers projets sont proposés, le principal étant la création d'un comité local qui pourrait travailler à la concrétisation de certains d'entre eux. Ce sont :

- l'aménagement d'un rond-point sur la route régionale et d'une nouvelle entrée vers le parking du parc d'attractions
- l'aménagement des trottoirs du pont
- l'aménagement de l'escalier entre les deux cascades
- l'aménagement de la place en espace de rencontre entre les habitants et les touristes (zone piétonne, kiosque, fontaine, éclairage de la rivière en amont du pont, placement de panneaux didactiques, ...)
- l'organisation de concerts
- la création d'une Maison de Village qui réaffecterait une maison à l'abandon
- la réparation des bacs à Grand Coo
- l'augmentation du fleurissement à Grand Coo
- la rénovation et l'augmentation du nombre de bancs

Action du Collège

- intervention auprès du SPW (pts 1 et 2)
- analyse demandée auprès du service logistique (pt 3)
- analyse demandée auprès du service technique (pt 4)
- demande relayée auprès du Centre culturel (pt 5)
- à l'initiative du comité local (pt 6)
- sera effectuée par le service logistique (pt 7)
- analyse demandée auprès du service Parc et Jardins (pt 8)
- seront réalisés par le service logistique (pt 9)

Projet d'aménagement du pied de la cascade rive droite

Action du Collège

- Plopsa sera interrogé sur l'état d'avancement de son projet

Nuisances provoquées par les gîtes

La situation s'est grandement améliorée. L'augmentation de la qualité des gîtes, l'implication des propriétaires et les mesures de perception immédiate des amendes concertées avec la zone de police sont les causes de cette amélioration.

Action du Collège

- des réunions sont en cours avec la Zone de Police et la société Ardennes-Etape pour accentuer encore cette évolution positive. Les résultats de ces concertations seront publiés.

Nuisances sonores

- parc d'attractions
- aboiements à Biester
- circuits d'un parapente à moteur

Action du Collège

- les contacts nécessaires seront pris

Signalétique touristique

Vieux d'une dizaine d'années, le projet Aqualis/Région Wallonne de modernisation de cette signalétique sur l'ensemble du territoire communal est en passe d'aboutir.

Action du Collège

- Il est en contact régulier avec l'auteur de projet et avec Aqualis. Comme les règles imposées par la Région Wallonne sont plus strictes et qu'un certain nombre d'enseignes ne seront pas remplacées, une réunion d'information sera organisée.

Sécurité

Les rues sont étroites, le centre du village est envahi de piétons et les conducteurs (y compris des riverains) roulent trop vite.

Propositions :

- placer des ralentisseurs Sur les Fosses.
- organiser le stationnement entre Petit Coo et Grand Coo, le long du mur notamment
- faciliter la circulation piétonne entre Petit Coo et Grand Coo par l'aménagement des bas-côtés
- faciliter la circulation piétonne sur le parking de l'avenue P. Clerdent
- tracer des passages piéton de part et d'autre du pont
- placer des caméras de surveillance
- encourager les riverains à parquer leur véhicule à proximité de la salle
- décourager le stationnement à Biester
- sécuriser la montée piétonne vers le site d'arrivée du téléphérique

Action du Collège

- demandes analysées avec le service de police (pts 1, 2 et 8)
- demande soumise à l'avis du SPW Mobilité (pts 3 et 4)
- le pont étant en zone 30 où le piéton est prioritaire, le traçage de passage protégé n'est pas nécessaire (pt 5)
- l'installation de caméras de surveillance est prévue dans le prochain plan caméras (pt 6)

- les cartes de parking destinées aux riverains seront rédigées dans ce sens en 2020 (pt 7)
- le traçage d'un passage sécurisé n'est pas envisagé par le SPW parce qu'il n'y a pas de trottoir de part et d'autre de la chaussée ; en ce qui concerne les escaliers, le service logistique fera un état des lieux.

Maison à l'abandon

Action du Collège

- Diverses actions ont été menées envers les propriétaires mais la commune est limitée dans ses possibilités d'intervention. La vente de la maison pourrait régler le problème.

Horodateurs

Le bilan financier de cette initiative est positif et permet des réinvestissements pour le village.

Action du Collège

- réinvestissements via les budgets participatifs, et donc en collaboration avec les habitants

Difficultés d'accès à Internet

Action du Collège

- la solution se trouve entre les mains de la Région Wallonne, qui veut supprimer les « zones blanches » où les communications sont difficiles, et les opérateurs – une nouvelle demande leur sera adressée

Interventions du service des travaux / Qualité du fleurissement

La réactivité du service est soulignée et les ouvriers reçoivent des félicitations unanimes.

Etat de l'église

La Fabrique d'Eglise va résoudre cette question rapidement. Le bâtiment pourrait accueillir des concerts (mais pas les organiser).

Note complémentaire

Le Conseil communal du 21 février a approuvé la Déclaration de Politique Communale dressant la liste des actions qui vont être menées dans les six années à venir. C'est dans ce cadre que les rencontres avec les habitants et les interventions du Collège reprises ci-dessus vont s'inscrire, notamment, au chapitre « Villages » :

- le soutien au dynamisme de la vie locale
- la préservation d'un vivre ensemble de qualité
- le développement d'une économie de proximité
- le contrôle du nombre et de la capacité des gîtes touristiques afin d'éviter un excès de nuisances

La Déclaration prévoit aussi que le Collège « rendra régulièrement compte de l'action communale de manière à permettre le contrôle démocratique » (chapitre « Information ») : un suivi de la concrétisation des actions prévues sera donc réalisé. La Déclaration de Politique Communale est accessible sur le site Internet de la Ville (onglet « Vie politique »).